

# Maternelle 4 ans à temps plein

**Bilan de la mise en œuvre**

Reddition de compte 2022-2023

**Coordination et rédaction**

Direction des programmes d'études en formation générale des jeunes  
Direction générale de la formation générale des jeunes et de la valorisation de l'éducation  
Sous-ministériat de l'excellence scolaire et de la réussite éducative

**Pour information**

Renseignements généraux  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 27<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-96264-9 (PDF)

## Table des matières

Introduction .....	4
La maternelle 4 ans en chiffres .....	5
Les dépenses de fonctionnement .....	8
Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté.....	10
Le nombre d'élèves par enseignant .....	11
La ressource additionnelle en appui à l'enseignant .....	12
Les services éducatifs complémentaires offerts aux élèves .....	16
Les services de garde en milieu scolaire .....	18
L'organisation du transport des élèves .....	19
Types de transport scolaire.....	19
Mesures de sécurité .....	20
Conclusion .....	22
Annexes.....	23
Annexe 1 – Nombre de classes.....	23
Annexe 2 – Effectif .....	26
Annexe 3 – Dépenses de fonctionnement .....	28
Annexe 4 – Type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté .....	31
Annexe 5 – Nombre d'élèves par enseignant.....	34
Annexe 6 – Services de garde en milieu scolaire .....	36
Annexe 7 – Organisation du transport des élèves .....	38

## Introduction

La maternelle 4 ans à temps plein (ci-après « maternelle 4 ans ») constitue un moyen privilégié de favoriser le développement global des jeunes enfants et une transition harmonieuse vers l'école. Ce bilan de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans permet de mesurer l'évolution de son déploiement et des services qui y sont offerts. Malgré qu'elle ne soit pas encore universelle, elle représente un choix complémentaire aux services de garde éducatifs à l'enfance que peuvent faire les parents puisqu'elle est implantée dans toutes les régions du Québec.

Selon l'article 17 de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, chaque centre de services scolaire (CSS) et chaque commission scolaire (CS) doit faire rapport au ministre de la mise en œuvre de cette loi à l'égard des éléments suivants, en lien avec les services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans :

- I. Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté, le cas échéant, par l'élève avant son admission aux services de l'éducation préscolaire;
- II. Le nombre d'élèves par enseignant;
- III. Les services fournis en appui à l'enseignant par une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire;
- IV. Les services complémentaires offerts aux élèves, soit les services de psychologie, de psychoéducation, d'éducation spécialisée, d'orthopédagogie, d'orthophonie ainsi que de santé et de services sociaux prévus au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (chap. I-13.3, r. 8);
- V. Les services de garde en milieu scolaire, notamment le nombre d'élèves par membre du personnel de garde;
- VI. L'organisation du transport des élèves, notamment les mesures de sécurité.

Le ministre doit pour sa part dresser un bilan incluant les dépenses de fonctionnement des CSS et CS.

## La maternelle 4 ans en chiffres

En février 2022, le gouvernement a annoncé qu'il comptait ouvrir 1 610 classes de maternelle 4 ans à temps plein en 2022-2023. C'est donc 265 classes qui devaient s'ajouter aux 1 345 classes ouvertes l'année précédente. Au cours de l'année 2022-2023, les CSS et CS ont réussi à ouvrir 241 nouvelles classes, portant le total à **1 586 classes**. Ce dernier nombre inclut les 12 classes d'un projet pilote mis en place en 2022-2023 à l'intention des enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, majoritairement ouvertes dans des écoles qui offrent des services régionaux et suprarégionaux de scolarisation (SRSS).

Évolution du nombre de classes et du nombre d'enfants en maternelle 4 ans entre 2020-2021 et 2022-2023			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Cible ministérielle d'ajout de classes</b>	+350	+315	+265
<b>Nombre de classes autorisées par le ministre</b>	1 010	1 340	1 610
<b>Nombre total de classes ouvertes</b>	995	1 345	1 586
<b>Nombre de classes supplémentaires officiellement ouvertes comparativement à l'année précédente</b>	+335	+350	+241

Selon les données provisoires, 18 243 enfants<sup>1</sup> de 4 ans fréquentaient la maternelle 4 ans à temps plein au réseau public en 2022-2023. Le nombre d’inscriptions dans les organismes scolaires<sup>2</sup> est variable, notamment en raison de mouvements de population liés entre autres à la période post-pandémie et au télétravail. Quant au nombre d’enfants admis dans les classes de maternelle 4 ans, il fluctue selon le nombre de classes offertes, lequel est largement influencé, dans le contexte actuel, par la disponibilité de la main-d’œuvre et des locaux.

La proportion d’enfants de 4 ans au Québec fréquentant la maternelle 4 ans est en constante augmentation depuis 2020-2021, comme le montre le tableau suivant :

<b>Évolution du nombre d’enfants en maternelle 4 ans temps plein entre 2020-2021 et 2022-2023</b>			
	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>
<b>Nombre d’enfants de 4 ans au Québec</b>	90 154 <sup>3</sup>	86 776 <sup>4</sup>	88 135 <sup>5</sup>
<b>Nombre d’enfants de 4 ans en maternelle 4 ans temps plein (réseau public seulement)</b>	11 195	15 373	18 243
<b>Proportion des enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans temps plein (réseau public seulement)</b>	12,4 %	17,7 %	20,7 %

Le nombre de classes ouvertes et l’effectif, par CSS et CS, sont présentés à l’[annexe 1](#) et à l’[annexe 2](#) respectivement.

<sup>1</sup> Source : Ministère, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-08-03..

<sup>2</sup> Dans le présent document, l’expression « organisme scolaire » fait référence à un centre de services scolaire ou à une commission scolaire.

<sup>3</sup> En date du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2020). Adapté par l’Institut de la statistique du Québec dans *Le bilan démographique du Québec : édition 2020*.

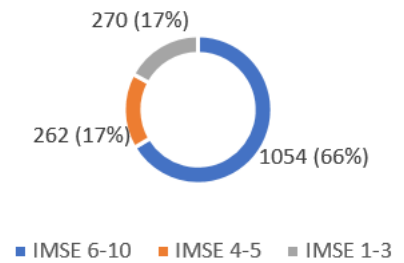
<sup>4</sup> En date du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2021). Adapté par l’Institut de la statistique du Québec dans *Le bilan démographique du Québec : édition 2021*.

<sup>5</sup> Source : Régie de l’assurance maladie du Québec, donnée de décembre 2022.

En 2019-2020, soit avant l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, la maternelle 4 ans à temps plein ne pouvait être offerte qu'aux enfants issus de milieux défavorisés. L'expression « vivant en milieu défavorisé » faisait alors référence à l'un ou l'autre de ces critères :

- le lieu de résidence de l'enfant qui, au moment de son inscription, devait se situer dans une unité de peuplement de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE) déterminé en fonction des données du recensement de 2006 ou de 2016;
- l'école fréquentée par l'enfant, qui devait être de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'IMSE. La répartition par IMSE est présentée dans la figure ci-haut.

### Répartition des classes 2022-2023 par IMSE



## Les dépenses de fonctionnement

Les règles budgétaires de fonctionnement des CSS et CS prévoient diverses mesures pour soutenir le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein. Les sommes associées à ces mesures, hormis celles de la mesure 11024, ont été indexées en 2022-2023 et ont globalement augmenté en fonction du nombre de classes ouvertes et du nombre d'élèves inscrits.

**Mesure 11021 – Maternelle en classe :** le financement varie en fonction du nombre d'élèves qui sont présents le 30 septembre de l'année scolaire concernée et qui sont reconnus aux fins de financement selon les conditions et modalités établies par le Ministère. Le financement est accordé à compter du sixième élève dans la classe. Lorsque la classe comprend de 6 à 14 élèves, l'allocation correspond au financement de 14 élèves.

- **En 2022-2023, la somme par élève était de 7 815 \$.**

**Mesure 11022 – Volet Parents :** cette mesure consiste en plusieurs rencontres offertes aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein. Une somme par élève inscrit et reconnu aux fins de financement est attribuée à titre d'aide aux parents et destinée à favoriser le rapprochement entre les parents et le milieu scolaire. L'allocation est aussi accordée pour les classes multiâges d'élèves à temps plein.

- **En 2022-2023, la somme par élève était de 182 \$.**

**Mesure 11023 – Ressource additionnelle<sup>6</sup> :** l'allocation est accordée pour chaque classe reconnue aux fins de financement dans le but de permettre qu'une ressource humaine autre que l'enseignant appuie ce dernier. L'allocation est aussi accordée aux classes multiâges d'élèves à temps plein.

- **En 2022-2023, une somme de 28 115 \$ par groupe était accordée.**

**Mesure 11024 – Acquisition de matériel éducatif :** cette mesure vise à permettre, pour toutes les nouvelles classes de maternelle 4 ans autorisées par le ministre, l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants fréquentant ces classes, en classe et au service de garde en milieu scolaire. L'aménagement de la classe et le matériel mis à la disposition de ces enfants sont au service du développement des compétences du programme d'éducation préscolaire. Ainsi, le matériel de manipulation est important : il fait partie du soutien éducatif essentiel dans l'apprentissage des jeunes enfants et assure la qualité de l'environnement éducatif. Les enfants de 4 ans qui fréquentent le service de garde scolaire doivent aussi évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins, notamment au regard du matériel. Le choix du

---

<sup>6</sup> Cette ressource doit être présente à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans à temps plein.

matériel se fait dans une perspective de développement global de manière à favoriser l’exploration et la créativité des enfants en classe et au service de garde.

- **En 2022-2023, une somme de 11 000 \$ était accordée pour chaque nouvelle classe de maternelle 4 ans, les autres classes déjà ouvertes ayant profité de cette somme l’année de leur ouverture.**

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement selon la deuxième certification budgétaire de l’année scolaire 2022-2023. Un tableau détaillé par CSS et CS est disponible ([annexe 3](#)). Par rapport aux deux années précédentes, les sommes (indexées) sont proportionnelles au nombre de classes ouvertes.

<b>Total des dépenses de fonctionnement des CSS et CS pour les années scolaires 2020-2021 à 2022-2023</b>			
<b>Mesures</b>	<b>2020-2021<sup>7</sup></b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>
11021 – Maternelle en classe	95 415 768 \$	136 724 244 \$	166 262 900 \$
11022 – Volet Parents	2 362 014 \$	3 417 744 \$	4 066 244 \$
11023 – Ressource additionnelle	24 872 064 \$	35 185 892 \$	43 212 755 \$
11024 – Acquisition de matériel éducatif	3 729 000 \$	3 861 000 \$	2 552 000 \$
<b>Total<sup>8</sup></b>	<b>126 378 846 \$</b>	<b>179 188 880 \$</b>	<b>216 093 899 \$</b>

Source : Deuxième certification des allocations budgétaires pour l’année scolaire 2022-2023.  
Direction générale du financement, 2023-08-04.

<sup>7</sup> Certification finale des allocations budgétaires pour l’année scolaire 2020-2021.

<sup>8</sup> Ces données incluent le CSS du Littoral pour l’année 2022-2023 seulement.

## Le type de services de garde éducatifs à l'enfance fréquenté

Avant son admission à la maternelle 4 ans, l'enfant pouvait fréquenter un service de garde éducatif à l'enfance reconnu ou non reconnu ou se trouver hors du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (à la maison, dans la famille, etc.).

Il a été demandé aux CSS et CS de recueillir, auprès des familles des enfants qui allaient être admis en maternelle 4 ans, l'information concernant le service qui était fréquenté par leur enfant l'année précédant son entrée scolaire, le cas échéant. Les CSS et CS ont été en mesure de fournir la provenance de 16 671 des 18 074 enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans au réseau public, soit 92,2 % de la clientèle<sup>9</sup>. Leur répartition se décline comme suit (un tableau détaillé par CSS et CS est également présenté à l'[annexe 4](#)) :

Type de services de garde fréquenté par les enfants de 4 ans l'année précédant leur entrée en maternelle 4 ans, entre 2020-2021 et 2022-2023			
Type de services de garde	Pourcentage 2020-2021	Pourcentage 2021-2022	Pourcentage 2022-2023
Responsable d'un service de garde (RSG, milieu familial)	27 %	22,7 %	25,9 %
Centre de la petite enfance (CPE)	24 %	21,2 %	23,3 %
Service de garde non reconnu	5 %	14,1 %	15 %
Garderie privée non subventionnée (GNS)	9 %	10,6 %	14,4 %
Garderie privée subventionnée (GS)	14 %	8,5 %	12,4 %
Hors réseau	21 %	22,9 %	8,9 %

Source : Provenance des enfants 2022-2023, collecte *ad hoc*.

De façon générale, on peut affirmer que, par rapport à l'année 2021-2022, les enfants qui allaient entrer en maternelle 4 ans en 2022-2023 ont fréquenté un service de garde éducatif à l'enfance subventionné (RSG, CPE ou GS) dans une plus grande proportion. En revanche, la proportion d'enfants ne provenant pas du réseau des services de garde (au domicile d'une personne de leur entourage ou de celui de leur enfant) a beaucoup diminué.

<sup>9</sup> Il est à noter que bien que la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans* prévoit que les CSS et CS doivent faire rapport au Ministère de la provenance des enfants inscrits en maternelle 4 ans, les parents ne peuvent être forcés de divulguer cette information.

## Le nombre d'élèves par enseignant

En maternelle 4 ans à temps plein, les règles de formation des groupes d'élèves (nombre maximal et moyenne d'élèves par enseignant) sont, tout comme pour les autres niveaux, celles prévues aux ententes nationales du personnel enseignant intervenues entre les comités patronaux de négociation pour les CSS et CS et les fédérations syndicales de l'enseignement. Les dernières ententes convenues (2020-2023) prévoyaient toujours une moyenne de 14 enfants et un maximum de 17 enfants par classe, mais indiquaient une baisse d'un élève pour le nombre d'élèves par groupe ainsi que pour le nombre moyen d'élèves par classe en milieu défavorisé. Pour les milieux d'indice de milieu socio-économique 8, 9 ou 10, la moyenne d'enfants de 4 ans était donc de 13 et le maximum d'enfants par classe, de 16. Par ailleurs, rappelons que les règles de financement prévoient un minimum de six enfants de 4 ans par classe.

En guise de mesure particulière, les élèves de maternelle 4 ans à temps plein peuvent être scolarisés dans une classe multiâge (classe regroupant au moins trois enfants de 4 ans, les autres ayant 5 ans).

En 2022-2023, selon les données relatives au financement des groupes, il y avait en moyenne 12,1 enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein, un nombre presque identique à celui de l'année scolaire précédente.

Évolution du nombre moyen d'élèves par classe entre 2020-2021 et 2022-2023			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	11,6	12,2	12,1

Les données par CSS et CS sont présentées à l'[annexe 5](#).

## La ressource additionnelle en appui à l'enseignant

Les conditions et modalités de la maternelle 4 ans indiquent qu'une personne spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire, appelée « ressource additionnelle », doit être présente à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans, en appui au personnel enseignant. Cette ressource spécialisée peut être, par exemple, une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée ou en service de garde. Elle peut offrir différents types de services pour appuyer le personnel enseignant, dont la gestion de classe, l'organisation d'activités et la mise en place de mesures de prévention. Le type de services fournis par cette ressource relève de décisions prises de façon locale, en fonction des besoins propres à chaque milieu. Tout comme pour l'année 2021-2022, les types de services les plus régulièrement fournis en 2022-2023 sont la préparation de matériel, les activités de stimulation ainsi que l'observation.

Le tableau ci-dessous présente les types de services qu'a fournis la ressource additionnelle au cours de l'année scolaire 2022-2023. Il est à noter que les 70 CSS et CS pouvaient indiquer plusieurs types de services.

Types de services fournis par la ressource additionnelle dans les classes de maternelle 4 ans de 2020-2021 à 2022-2023						
Type de services	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Préparation de matériel	60	86 %	60	86 %	59	84 %
Activités de stimulation (ex. : motricité fine, langage)	57	81 %	60	86 %	56	80 %
Observation	56	80 %	59	84 %	55	79 %
Prise en charge d'un petit groupe	57	81 %	53	76 %	52	74 %
Lien avec les autres personnes-ressources spécialisées de l'école	51	73 %	47	67 %	51	73 %

Types de services fournis par la ressource additionnelle dans les classes de maternelle 4 ans de 2020-2021 à 2022-2023						
Type de services	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Aide à la planification des activités	55	79 %	53	76 %	48	69 %
Consignation des observations	45	64 %	49	70 %	46	66 %
Collaboration avec les parents	53	76 %	45	64 %	44	63 %
Conseil à l'enseignant	36	51 %	33	47 %	32	46 %
Évaluation de l'enfant	22	31 %	14	20 %	13	19 %
Soutien des enfants selon les besoins identifiés	6	9 %	5	7 %	3	4 %
Soutien lors des transitions, déplacements et aide à l'autonomie	3	4 %	2	3 %	2	3 %
Soutien dans la gestion de classe et la gestion des comportements	2	3 %	2	3 %	2	3 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

Depuis l'année 2021-2022, les CSS et CS fournissent également des informations sur :

- le nombre de ressources additionnelles engagées;
- leur qualification;
- les classes d'emploi dans lesquelles elles ont été engagées;
- le nombre moyen d'heures par semaine fournies en soutien dans les classes de maternelle 4 ans du CSS ou de la CS.

Nombre de ressources additionnelles engagées dans les CSS et CS en 2021-2022 et en 2022-2023, selon leur qualification <sup>10</sup>				
Type de qualification	Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de ressources	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de ressources	Pourcentage de CSS et CS
Diplôme d'études secondaires (DES)	164	13 %	251	18 %
Attestation d'études professionnelles (AEP)	214	17 %	200	14 %
Diplôme d'études collégiales (DEC)	796	63 %	767	54 %
Diplôme d'études universitaires	39	3 %	94	7 %
Autre	52	4 %	96	7 %
<b>Total</b>	<b>1 265</b>	<b>100 %</b>	<b>1 408</b>	<b>100 %</b>

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

Il est à noter que le nombre total de ressources additionnelles rapporté par les CSS et CS s'approche du nombre de classes de maternelle 4 ans ouvertes en 2022-2023, soit 1 408 ressources pour 1 586 classes. Les données recueillies ne permettent toutefois pas de déterminer si ces ressources additionnelles travaillent dans plusieurs classes de maternelle 4 ans simultanément, bien que cela soit possible. Il est intéressant de souligner que 61 % de ces ressources ont un DEC ou un diplôme d'études universitaires.

Par ailleurs, il a été demandé aux CSS et CS d'identifier la classe d'emploi des ressources additionnelles engagées en 2022-2023. Le tableau suivant présente le nombre de CSS et CS qui ont engagé des personnes dans les différentes classes d'emploi afin de répondre aux besoins des enfants fréquentant la maternelle 4 ans. Les CSS et CS peuvent avoir engagé certaines de ces personnes sans qu'elles soient à temps plein, ce qui explique que le total de la colonne de droite dépasse le nombre de CSS et CS. Pour 2022-2023, les CSS et CS ont fait appel, dans une proportion plus grande que l'année précédente, à des éducatrices et éducateurs en service de garde et à d'autres corps d'emploi.

<sup>10</sup> Données disponibles depuis 2021-2022 seulement.

Classes d'emploi des ressources additionnelles engagées dans les CSS et CS en 2021-2022 <sup>11</sup> et en 2022-2023				
Classe d'emploi des ressources additionnelles	Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS		Nombre de CSS et CS	
Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée	60		59	
Préposées et préposés aux élèves handicapés	30		30	
Éducatrices et éducateurs en service de garde	24		31	
Autres classes d'emplois (conseillère ou conseiller au préscolaire, orthophoniste, audiologiste, psychoéducatrice ou psychoéducateur, ergothérapeute, etc.)	11		19	

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

Par ailleurs, il a été demandé aux CSS et CS d'indiquer le nombre moyen d'heures par semaine accordées aux ressources additionnelles pour qu'elles soutiennent le personnel enseignant de la maternelle 4 ans. Ces données sont relativement semblables à celles de l'année dernière, bien qu'un peu plus d'organisations offrent un nombre moyen d'heures par semaine se situant entre 11,75 et 14 heures.

Nombre moyen d'heures par semaine accordées aux ressources additionnelles en soutien au personnel enseignant de la maternelle 4 ans en 2021-2022 <sup>12</sup> et en 2022-2023				
Nombre moyen d'heures par semaine	Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023 <sup>13</sup>	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Moins de 8 h	0	0 %	0	0 %
Entre 8 h et 10 h	0	0 %	1	1 %
Entre 10 h et 11,75 h	2	3 %	0	0 %
Entre 11,75 h et 14 h	26	37 %	32	46 %
Entre 14 h et 16 h	12	17 %	9	13 %
Entre 16 h et 17 h	4	6 %	4	6 %
Entre 17 h et 20 h	10	14 %	10	14 %
Entre 20 h et 25 h	16	23 %	13	19 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

<sup>11</sup> Données disponibles depuis 2021-2022 seulement.

<sup>12</sup> Données disponibles depuis 2021-2022 seulement.

<sup>13</sup> Un CSS a indiqué avoir offert un nombre moyen d'heures par semaine équivalant à 26 h.

## Les services éducatifs complémentaires offerts aux élèves

Selon l'article 1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), chaque élève a droit, dans le cadre des programmes offerts par le CSS ou la CS, à des services éducatifs complémentaires. Ces services ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages et dans les divers domaines de développement.

Le tableau ci-dessous présente les services éducatifs complémentaires offerts aux élèves de maternelle 4 ans à temps plein depuis 2020-2021. Il est à noter que les 70 CSS et CS pouvaient indiquer plusieurs types de services complémentaires. En 2022-2023, tout comme les deux années précédentes, les services éducatifs complémentaires les plus répandus dans les CSS et CS auprès des enfants de la maternelle 4 ans sont l'orthophonie, l'éducation spécialisée et la psychoéducation, les pourcentages fluctuant légèrement à la hausse ou à la baisse par rapport à l'année précédente.

Types de services éducatifs complémentaires offerts aux enfants en maternelle 4 ans de 2020-2021 à 2022-2023						
Type de services	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Orthophonie	61	87 %	56	80 %	59	84 %
Éducation spécialisée	63	90 %	62	89 %	58	83 %
Psychoéducation	55	79 %	57	81 %	53	76 %
Psychologie	47	67 %	48	69 %	49	70 %
Santé et services sociaux	44	63 %	37	53 %	45	64 %
Orthopédagogie	38	54 %	44	63 %	44	63 %
Animation sur les plans sportif, culturel et social	38	54 %	41	59 %	34	49 %
Promotion de la participation de l'élève à	28	40 %	25	36 %	29	41 %

<b>la vie éducative</b>						
<b>Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire</b>	22	31 %	25	36 %	21	30 %
<b>Animation spirituelle et engagement communautaire</b>	19	27 %	23	33 %	20	29 %
<b>Éducation aux droits et aux responsabilités</b>	7	10 %	6	9 %	5	7 %
<b>Information et orientation scolaires et professionnelles</b>	9	13 %	5	7 %	4	6 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

Six organismes scolaires ont indiqué que certains de leurs services éducatifs complémentaires n'avaient pas été proposés dans l'ensemble des écoles offrant de la maternelle 4 ans, en raison principalement de difficultés de recrutement.

## Les services de garde en milieu scolaire

Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des activités éducatives et récréatives.

Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, le midi s'il y a lieu et l'après-midi après la classe. Le service peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école ou la semaine de relâche, ou lors d'une occasion où des besoins sont signalés et que des services sont organisés pour y répondre.

Des modifications au *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* et au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* ont entraîné des changements sur le plan des variables relatives aux types de fréquentation, rendant toute comparaison avec les années antérieures impossible.

Selon des données provisoires, le nombre d'élèves du réseau public fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein et étant inscrits au service de garde se décline comme suit :

Nombre et proposition d'élèves de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant le service de garde en milieu scolaire selon le nombre de jours de fréquentation en 2022-2023		
	Nombre d'élèves fréquentant le service de garde scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans <sup>14</sup> )
Fréquentation régulière, 1 j/sem.	119	1 %
Fréquentation régulière, 2 j/sem.	124	1 %
Fréquentation régulière, 3,4 ou 5 j/sem.	9 605	53 %
<b>Total</b>	<b>9 848</b>	<b>55 %</b>

Source : Ministère, entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-02-21. Ces données sont provisoires.

Par ailleurs, les CSS et CS ont indiqué que le nombre moyen d'enfants de 4 ans par groupe du service de garde était de 9,3 (CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023). Il faut toutefois interpréter cette donnée avec prudence, car dans plusieurs milieux, les groupes du service de garde comprennent à la fois des enfants de 4 ans et de 5 ans, ce qui peut complexifier la prise en compte des seuls enfants de 4 ans dans la moyenne. Les données présentées par CSS et CS se trouvent à l'[annexe 6](#).

<sup>14</sup> Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 074 enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans.

## L'organisation du transport des élèves

La LIP prévoit qu'un CSS ou une CS peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tous ses élèves ou d'une partie d'entre eux. L'organisme peut assurer lui-même ce transport, avec l'autorisation du ministre, ou avoir recours à un transporteur.

### Types de transport scolaire

Différents types de transport scolaire sont possibles. Les suivants sont considérés dans le présent rapport :

- Exclusif, matin et soir : transport de la rentrée le matin et de la sortie le soir effectué par des véhicules servant exclusivement l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par les CSS et CS autorisés.
- Exclusif, matin, midi et soir : transport de la rentrée le matin, du midi et de la sortie le soir effectué par des véhicules servant exclusivement l'effectif désigné par une installation d'enseignement du secteur privé ou par les CSS et CS autorisés.
- Zone dangereuse, matin et soir.

Nombre et proportion d'élèves de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant le service de garde en milieu scolaire selon le type de transport scolaire de 2020-2021 à 2022-2023						
	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans <sup>15</sup> )	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans <sup>16</sup> )	Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire	Proportion (sur le nombre d'élèves de maternelle 4 ans <sup>17</sup> )
<b>Exclusif, matin et soir</b>	5 809	51,9 %	8 621	56,1 %	9 993	55,3 %
<b>Exclusif, matin, midi et soir</b>	447	4 %	531	3,5 %	349	1,9 %
<b>Zone dangereuse, matin et soir</b>	53	0,5 %	66	0,4 %	86	0,5 %
<b>Total<sup>18</sup></b>	6 322	56,5 %	12 824	60,2 %	10 428	57,7 %

<sup>15</sup> Proportion calculée à partir d'un nombre total de 11 195 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

<sup>16</sup> Proportion calculée à partir d'un nombre total de 15 372 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

<sup>17</sup> Proportion calculée à partir d'un nombre total de 18 074 enfants fréquentant la maternelle 4 ans.

<sup>18</sup> Seulement une partie des enfants de 4 ans fréquentant la maternelle 4 ans utilisent le transport scolaire. Pour cette raison, les données du tableau ne totalisent pas 100 %.

Ces données sont assez semblables à celles des deux années précédentes, bien qu'une légère baisse soit observée au regard des enfants prenant le transport exclusif matin, midi et soir. Les données par CSS et CS sont disponibles à l'[annexe 7](#).

## Mesures de sécurité

Le tableau ci-dessous présente les mesures mises en place pour assurer la sécurité des enfants de 4 ans dans l'organisation du transport scolaire. Il est à noter qu'un seul CSS ou CS ne prévoit aucune mesure particulière pour renforcer la sécurité des enfants de 4 ans. Les CSS ou CS mettent généralement plusieurs mesures en place, les principales étant très semblables à celles des années antérieures : surveillance au départ et à l'arrivée, distance de marche restreinte et présence de brigadières et brigadiers.

Types de mesures de sécurité mises en place pour les élèves de 4 ans dans le transport scolaire de 2020-2021 à 2022-2023						
Type de mesures	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
Surveillants au départ et à l'arrivée	58	83 %	55	79 %	55	79 %
Distance de marche restreinte	40	57 %	38	54 %	35	50 %
Présence de brigadiers	28	40 %	29	41 %	29	41 %
Utilisation de berlines	16	23 %	17	24 %	16	23 %
Heures de départ et d'arrivée particulières	15	21 %	14	20 %	16	23 %
Accompagnateur dans l'autobus	15	21 %	9	13 %	15	21 %
Zone de débarquement particulière	17	24 %	18	26 %	11	16 %
Nombre restreint d'élèves dans l'autobus	4	6 %	5	7 %	6	9 %

**Types de mesures de sécurité mises en place  
pour les élèves de 4 ans dans le transport scolaire de 2020-2021 à 2022-2023**

Type de mesures	Année scolaire 2020-2021		Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS	Nombre de CSS et CS	Pourcentage de CSS et CS
<b>Élèves assis près du chauffeur à l'avant</b>	0	0 %	2	3 %	4	6 %
<b>Activités de sensibilisation et modelage</b>	2	3 %	4	6 %	3	4 %
<b>Embarquement au domicile de l'enfant</b>	3	4 %	2	3 %	2	3 %
<b>Présence des parents à l'arrêt d'autobus</b>	0	0 %	0	0 %	1	1 %

Source : CollecteInfo, reddition de compte 2022-2023.

D'autres moyens, relevant des CSS et CS et visant à assurer une plus grande sécurité des enfants de 4 ans dans les autobus scolaires, ont été mentionnés, notamment : l'ajout d'équipement d'appoint, une modification dans le sens des parcours (pour éviter la traversée de routes), un exercice de montée et de descente de l'autobus (simulation avant la rentrée scolaire) ainsi que l'identification de l'enfant (« 4 ans ») sur son sac d'école.

Certaines mesures supplémentaires intéressantes sont à signaler, notamment le suivi des véhicules, une formation donnée aux chauffeuses et chauffeurs, un exercice en classe et le jumelage avec des enfants plus vieux dans l'autobus.

## Conclusion

L'année 2022-2023 est la troisième où la maternelle 4 ans à temps plein n'était pas offerte prioritairement en milieu défavorisé, bien que le déploiement demeure plus concentré dans ce type de milieu.

Avec l'augmentation du nombre de classes d'une année à l'autre et à la grandeur de la province, la maternelle 4 ans à temps plein devient une option de plus en plus accessible pour les parents qui souhaiteraient faire ce choix pour leur enfant, bien qu'elle ne soit pas encore universelle.

Le projet pilote mis en place en 2022-2023 pour des enfants de 4 ans handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est accueilli positivement : la baisse du rapport enseignant-enfants et le soutien consenti à ces classes semblent répondre aux besoins de l'organisation scolaire et à ceux des enfants. Le projet pilote se poursuit et est élargi en 2023-2024 avec une dizaine de classes spéciales s'ajoutant au projet.

Enfin, les CSS et CS proposent les classes de maternelle 4 ans à temps plein à la hauteur de leurs capacités, notamment en matière d'espace et de ressources humaines. Ils accordent une attention particulière aux enfants de 4 ans afin de répondre à leurs besoins et d'assurer leur développement global, que ce soit, par exemple, en lien avec les ressources en classe, le service de garde en milieu scolaire ou le transport.

# Annexes

## Annexe 1 – Nombre de classes

Le tableau ci-dessous présente le nombre de classes ouvertes en 2022-2023, par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école.

Classes ouvertes en maternelle 4 ans en 2022-2023, par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école						
	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	20	0	1	21
	712	des Phares	10	3	5	18
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	11	7	0	18
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	12	3	9	24
	<b>TOTAL RÉGION 01</b>			<b>53</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
Région 02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	15	3	1	19
	722	du Lac-Saint-Jean	14	2	1	17
	723	des Rives-du-Saguenay	14	9	6	29
	724	De La Jonquière	16	0	1	17
	<b>TOTAL RÉGION 02</b>			<b>59</b>	<b>14</b>	<b>9</b>
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	2	7	0	9
	732	de la Capitale	14	6	23	43
	733	des Découvreurs	2	1	13	16
	734	des Premières-Seigneuries	3	8	21	32
	735	de Portneuf	7	3	12	22
	<b>TOTAL RÉGION 03</b>			<b>28</b>	<b>25</b>	<b>69</b>
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	28	9	3	40
	742	de l'Énergie	24	7	3	34
	<b>TOTAL RÉGION 04</b>			<b>52</b>	<b>16</b>	<b>6</b>
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	18	1	2	21
	752	de la Région-de-Sherbrooke	15	3	5	23
	753	des Sommets	20	2	0	22
	866	du Val-des-Cerfs	8	2	1	11
	<b>TOTAL RÉGION 05</b>			<b>61</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	32	0	0	32
	762	de Montréal	92	5	2	99
	763	Marguerite-Bourgeoys	28	3	2	33
	<b>TOTAL RÉGION 06</b>			<b>152</b>	<b>8</b>	<b>4</b>

**Classes ouvertes en maternelle 4 ans en 2022-2023,  
par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école**

	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	21	8	8	37
	772	des Portages-de-l'Outaouais	8	2	5	15
	773	au Cœur-des-Vallées	10	0	0	10
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	20	0	1	21
	<b>TOTAL RÉGION 07</b>			<b>59</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	6	1	0	7
	782	de Rouyn-Noranda	12	5	2	19
	783	Harricana	7	0	1	8
	784	de l'Or-et-des-Bois	13	4	0	17
	785	du Lac-Abitibi	11	0	2	13
	<b>TOTAL RÉGION 08</b>			<b>49</b>	<b>10</b>	<b>5</b>
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	2	0	0	2
	791	de l'Estuaire	7	1	0	8
	792	du Fer	11	0	2	13
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	2	0	2	4
	<b>TOTAL RÉGION 09</b>			<b>22</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	4	1	0	5
	<b>TOTAL RÉGION 10</b>			<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	811	des Îles	2	2	1	5
	812	des Chic-Chocs	15	1	0	16
	813	René-Lévesque	19	3	0	22
	<b>TOTAL RÉGION 11</b>			<b>36</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Région 12 – Chaudière-Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	12	6	5	23
	822	des Appalaches	7	9	4	20
	823	de la Beauce-Étchemin	20	9	3	32
	824	des Navigateurs	6	6	21	33
	<b>TOTAL RÉGION 12</b>			<b>45</b>	<b>30</b>	<b>33</b>
Région 13 – Laval	831	de Laval	21	4	7	32
	<b>TOTAL RÉGION 13</b>			<b>21</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	11	14	9	34
	842	des Samares	22	1	0	23
	<b>TOTAL RÉGION 14</b>			<b>33</b>	<b>15</b>	<b>9</b>
Région 15 – Laurentides	851	des Mille-Îles	12	3	0	15
	852	de la Rivière-du-Nord	12	3	1	16
	853	des Laurentides	12	3	0	15
	854	des Hautes-Laurentides	15	0	0	15

Classes ouvertes en maternelle 4 ans en 2022-2023, par CSS et CS, en fonction de l'IMSE de l'école						
	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	IMSE de 6 à 10 ou absence d'IMSE	IMSE de 4 ou 5	IMSE de 1 à 3	TOTAL
	<b>TOTAL RÉGION 15</b>		<b>51</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>61</b>
<b>Région 16 – Montérégie</b>	861	de Sorel-Tracy	6	0	0	6
	862	de Saint-Hyacinthe	29	4	3	36
	863	des Hautes-Rivières	9	4	1	14
	864	Marie-Victorin	36	9	6	51
	865	des Patriotes	10	5	21	36
	867	des Grandes-Seigneuries	11	5	3	19
	868	de la Vallée-des-Tisserands	17	2	1	20
	869	des Trois-Lacs	3	2	4	9
		<b>TOTAL RÉGION 16</b>		<b>121</b>	<b>31</b>	<b>39</b>
<b>Région 17 – Centre-du-Québec</b>	871	de la Riveraine	9	3	0	12
	872	des Bois-Francs	12	10	2	24
	873	des Chênes	14	3	0	17
		<b>TOTAL RÉGION 17</b>		<b>35</b>	<b>16</b>	<b>2</b>
<b>Réseau anglophone</b>	881	Central Québec	5	2	5	12
	882	Eastern Shores	9	0	0	9
	883	Eastern Townships	21	1	1	23
	884	Riverside	9	4	5	18
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	17	20	11	48
	886	Western Québec	14	1	1	16
	887	English-Montréal	48	10	0	58
	888	Lester-B.-Pearson	15	6	21	42
	889	New Frontiers	23	1	0	24
		<b>TOTAL CS ANGLOPHONES</b>		<b>161</b>	<b>45</b>	<b>44</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 042</b>	<b>262</b>	<b>270</b>	<b>1 574<sup>19</sup></b>
--------------	--------------	------------	------------	---------------------------

<sup>19</sup> À ce nombre, il faut ajouter les 12 classes du projet pilote qui offrent des services à des enfants de 4 ans handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : CSS des Grandes-Seigneuries (1 classe), CSS Marie-Victorin (2 classes), CSS de la Région-de-Sherbrooke (2 classes), CSS des Affluents (2 classes), CSS Marguerite-Bourgeoys (3 classes) et CS English-Montréal (2 classes). Cela porte le total global à 1 586 classes.

## Annexe 2 – Effectif

Le tableau ci-dessous présente l'effectif en maternelle 4 ans à temps plein<sup>20</sup> en 2022-2023, par CSS et CS.

Effectif en maternelle 4 ans à temps plein, par CSS et CS, année scolaire 2022-2023		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	Effectif
689	du Littoral	14
711	des Monts-et-Marées	188
712	des Phares	147
713	du Fleuve-et-des-Lacs	152
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	209
721	du Pays-des-Bleuets	173
722	du Lac-Saint-Jean	165
723	des Rives-du-Saguenay	316
724	De La Jonquière	198
731	de Charlevoix	97
732	de la Capitale	601
733	des Découvreurs	220
734	des Premières-Seigneuries	441
735	de Portneuf	227
741	du Chemin-du-Roy	508
742	de l'Énergie	317
751	des Hauts-Cantons	206
752	de la Région-de-Sherbrooke	294
753	des Sommets	229
761	de la Pointe-de-l'Île	482
762	de Montréal	1 172
763	Marguerite-Bourgeoys	502
771	des Draveurs	508
772	des Portages-de-l'Outaouais	192
773	au Cœur-des-Vallées	110
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	140
781	du Lac-Témiscamingue	64
782	de Rouyn-Noranda	184
783	Harricana	88
784	de l'Or-et-des-Bois	168
785	du Lac-Abitibi	102
791	de l'Estuaire	83
792	du Fer	137
793	de la Moyenne-Côte-Nord	31
801	de la Baie-James	59

<sup>20</sup> Seuls les enfants inscrits à la maternelle 4 ans à **temps plein** sont considérés aux fins du présent exercice. Les enfants inscrits à la maternelle 4 ans à mi-temps ou au programme Passe-Partout et ceux de 5 ans inscrits dans un groupe multiâge sont donc exclus.

Effectif en maternelle 4 ans à temps plein, par CSS et CS, année scolaire 2022-2023		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/commission scolaire	Effectif
811	des Îles	50
812	des Chic-Chocs	119
813	René-Lévesque	192
821	de la Côte-du-Sud	236
822	des Appalaches	177
823	de la Beauce-Etchemin	365
824	des Navigateurs	490
831	de Laval	414
841	des Affluents	465
842	des Samares	278
851	des Mille-Îles	199
852	de la Rivière-du-Nord	193
853	des Laurentides	173
854	des Hautes-Laurentides	134
861	de Sorel-Tracy	76
862	de Saint-Hyacinthe	381
863	des Hautes-Rivières	193
864	Marie-Victorin	745
865	des Patriotes	457
866	du Val-des-Cerfs	136
867	des Grandes-Seigneuries	252
868	de la Vallée-des-Tisserands	271
869	des Trois-Lacs	128
871	de la Riveraine	148
872	des Bois-Francs	256
873	des Chênes	222
881	Central Québec	135
882	Eastern Shores	57
883	Eastern Townships	259
884	Riverside	251
885	Sir-Wilfrid-Laurier	554
886	Western Québec	190
887	English-Montréal	605
888	Lester-B.-Pearson	479
889	New Frontiers	239
	<b>Total de l'effectif au public</b>	<b>18 243</b>
	(Privé)	652
	<b>Total général</b>	<b>18 895</b>

Source : Ministère, portail informationnel, système Charlemagne, données au 2023-08-03 (données provisoires).

## Annexe 3 – Dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans à temps plein en 2022-2023, par CSS et CS.

Dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans, par CSS et CS, en 2022-2023						
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	11021 – Maternelle en classe (en \$)	11022 – Volet Parents (en \$)	11023 – Ressource additionnelle (en \$)	11024 – Acquisition de matériel éducatif (en \$)	Total (en \$)
689	du Littoral	389 525	4 368	56 230	-	450 123
711	des Monts-et-Marées	2 000 640	51 870	562 300	22 000	2 636 810
712	des Phares	1 758 375	45 864	506 070	-	2 310 309
713	du Fleuve-et-des-Lacs	1 758 375	45 864	506 070	-	2 310 309
714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	2 422 650	61 516	674 760	11 000	3 169 926
721	du Pays-des-Bleuets	1 945 935	48 594	534 185	-	2 528 714
722	du Lac-Saint-Jean	1 578 630	41 860	449 840	11 000	2 081 330
723	des Rives-du-Saguenay	3 079 110	74 438	787 220	11 000	3 951 768
724	De La Jonquière	1 711 485	42 406	449 840	55 000	2 258 731
731	de Charlevoix	976 875	24 024	253 035	11 000	1 264 934
732	de la Capitale	5 032 860	117 572	1 208 945	11 000	6 469 377
733	des Découvreurs	1 750 560	40 768	449 840	-	2 241 168
734	des Premières-Seigneuries	3 805 905	88 634	899 680	11 000	4 805 219
735	de Portneuf	2 141 310	57 148	618 530	66 000	2 882 988
741	du Chemin-du-Roy	4 321 695	101 192	1 096 485	-	5 519 372
742	de l'Énergie	3 016 590	87 542	955 910	66 000	4 126 042
751	des Hauts-Cantons	2 211 645	53 508	590 415	66 000	2 921 568
752	de la Région-de-Sherbrooke	2 578 950	60 060	646 645	33 000	3 318 655
753	des Sommets	2 321 055	59 696	646 645	11 000	3 038 396
761	de la Pointe-de-l'Île	4 196 655	97 734	984 025	44 000	5 322 414
762	de Montréal	10 354 875	242 970	2 614 695	88 000	13 300 540
763	Marguerite-Bourgeoys	4 134 135	97 188	955 910	66 000	5 253 233
771	des Draveurs	4 384 215	102 284	1 040 255	77 000	5 603 754
772	des Portages-de-l'Outaouais	1 484 850	34 580	365 495	44 000	1 928 925
773	au Cœur-des-Vallées	851 835	20 384	224 920	22 000	1 119 139
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1 547 370	51 142	562 300	33 000	2 193 812

**Dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans, par CSS et CS, en 2022-2023**

<b>Code CSS/CS</b>	<b>Centre de services scolaire/ commission scolaire</b>	<b>11021 – Maternelle en classe (en \$)</b>	<b>11022 – Volet Parents (en \$)</b>	<b>11023 – Ressource additionnelle (en \$)</b>	<b>11024 – Acquisition de matériel éducatif (en \$)</b>	<b>Total (en \$)</b>
781	du Lac-Témiscamingue	640 830	17 836	196 805	-	855 471
782	de Rouyn-Noranda	1 953 750	46 046	506 070	11 000	2 516 866
783	Harricana	859 650	20 930	224 920	-	1 105 500
784	de l'Or-et-des-Bois	1 711 485	43 316	477 955	22 000	2 254 756
785	du Lac-Abitibi	1 219 140	33 488	365 495	22 000	1 640 123
791	de l'Estuaire	851 835	23 660	253 035	22 000	1 150 530
792	du Fer	1 297 290	33 488	365 495	22 000	1 718 273
793	de la Moyenne-Côte-Nord	218 820	5 096	56 230	11 000	291 146
801	de la Baie-James	476 715	12 740	140 575	-	630 030
811	des Îles	406 380	10 192	112 460	11 000	540 032
812	des Chic-Chocs	1 516 110	40 768	449 840	-	2 006 718
813	René-Lévesque	1 883 415	56 420	618 530	11 000	2 569 365
821	de la Côte-du-Sud	2 430 465	56 602	618 530	11 000	3 116 597
822	des Appalaches	1 906 860	50 960	562 300	66 000	2 586 120
823	de la Beauce-Etchemin	3 540 195	83 538	899 680	66 000	4 589 413
824	des Navigateurs	3 923 130	92 092	927 795	66 000	5 009 017
831	de Laval	3 665 235	85 358	899 680	220 000	4 870 273
841	des Affluents	3 876 240	90 272	927 795	44 000	4 938 307
842	des Samares	2 414 835	56 238	618 530	11 000	3 100 603
851	des Mille-Îles	1 641 150	38 220	421 725	-	2 101 095
852	de la Rivière-du-Nord	1 766 190	43 862	477 955	44 000	2 332 007
853	des Laurentides	1 641 150	39 130	421 725	44 000	2 146 005
854	des Hautes-Laurentides	1 328 550	35 854	393 610	33 000	1 791 014
861	de Sorel-Tracy	703 350	16 380	168 690	-	888 420
862	de Saint-Hyacinthe	3 094 740	76 622	787 220	99 000	4 057 582
863	des Hautes-Rivières	1 680 225	39 130	393 610	-	2 112 965
864	Marie-Victorin	6 275 445	146 692	1 602 555	220 000	8 244 692
865	des Patriotes	4 149 765	98 644	1 012 140	22 000	5 282 549
866	du Val-des-Cerfs	1 211 325	29 120	309 265	11 000	1 560 710
867	des Grandes-Seigneuries	2 110 050	49 140	477 955	88 000	2 725 145
868	de la Vallée-des-Tisserands	2 313 240	53 872	562 300	44 000	2 973 412
869	des Trois-Lacs	1 015 950	23 660	253 035	11 000	1 303 645
871	de la Riveraine	1 281 660	32 396	337 380	11 000	1 662 436

Dépenses de fonctionnement liées à la maternelle 4 ans, par CSS et CS, en 2022-2023						
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	11021 – Maternelle en classe (en \$)	11022 – Volet Parents (en \$)	11023 – Ressource additionnelle (en \$)	11024 – Acquisition de matériel éducatif (en \$)	Total (en \$)
872	des Bois-Francs	2 446 095	64 064	674 760	33 000	3 217 919
873	des Chênes	2 000 640	46 592	477 955	22 000	2 547 187
881	Central Québec	1 250 400	30 576	337 380	33 000	1 651 356
882	Eastern Shores	804 945	22 932	253 035	11 000	1 091 912
883	Eastern Townships	2 360 130	54 964	590 415	44 000	3 049 509
884	Riverside	2 078 790	48 412	477 955	55 000	2 660 157
885	Sir-Wilfrid-Laurier	5 103 195	125 034	1 349 520	33 000	6 610 749
886	Western Québec	1 750 560	40 768	421 725	22 000	2 235 053
887	English-Montréal	5 111 010	135 226	1 377 635	110 000	6 733 871
888	Lester-B.-Pearson	4 649 925	108 472	1 180 830	11 000	5 950 227
889	New Frontiers	2 196 015	59 332	646 645	55 000	2 956 992
	<b>Total général</b>	<b>166 262 900</b>	<b>4 066 244</b>	<b>43 212 755</b>	<b>2 552 000</b>	<b>216 093 899</b>

Source : Deuxième certification des allocations budgétaires pour l'année scolaire 2022-2023. Direction générale du financement, 2023-08-22.

## Annexe 4 – Type de services de garde éducatifs à l’enfance fréquenté

Le tableau ci-dessous présente la provenance des enfants fréquentant la maternelle 4 ans à temps plein en 2021-2022, par CSS et CS, en fonction de ces options : centre de la petite enfance (CPE), responsable d’un service de garde (RSG), garderie privée subventionnée (GS), garderie privée non subventionnée (GNS), service de garde non reconnu, hors réseau.

Types de services de garde éducatifs à l’enfance fréquentés par les élèves de la maternelle 4 ans l’année précédant leur entrée à l’école en 2022-2023								
			Données en pourcentage (%)					
			Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	CPE	RSG	GS	GNS		
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	25,1	20,6	23,4	13,1	5,7	12,0
	712	des Phares	23,2	48,4	0,0	1,1	14,7	12,6
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	24,3	32,7	0,0	0,0	26,2	16,8
	714	de Kamouraska–Rivière-du-Loup	23,3	41,3	2,9	6,3	24,8	1,5
Région 02 – Saguenay–Lac- Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	19,2	44,5	4,8	4,1	11,0	16,4
	722	du Lac-Saint-Jean	17,6	44,0	0,0	12,8	25,6	0,0
	723	des Rives-du-Saguenay	22,7	19,5	10,4	13,1	22,3	12,0
	724	De La Jonquière	75,0	0,0	0,0	0,0	20,0	5,0
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	11,8	46,1	5,3	10,5	22,4	3,9
	732	de la Capitale	17,2	23,0	13,9	24,7	10,2	11,0
	733	des Découvreurs	24,1	15,9	6,4	16,8	13,6	23,2
	734	des Premières-Seigneuries	26,7	34,5	13,5	24,7	0,7	0,0
	735	de Portneuf	21,8	23,9	7,4	16,5	23,9	6,4
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	20,0	21,5	3,5	14,6	36,9	3,5
	742	de l’Énergie	20,8	38,5	0,0	0,0	15,3	25,3
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	38,7	48,9	0,0	0,0	12,4	0,0
	752	de la Région-de-Sherbrooke	33,8	26,0	9,7	11,7	18,2	0,6
	753	des Sommets	30,7	0,0	33,6	8,0	25,5	2,2
	866	du Val-des-Cerfs	28,0	29,0	6,0	3,0	24,0	10,0
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l’Île	36,0	15,5	25,7	13,8	5,5	3,6
	762	de Montréal	32,6	22,0	18,2	10,8	10,4	5,9
	763	Marguerite-Bourgeoys	27,3	0,0	27,2	18,2	10,9	16,4
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	25,6	19,8	8,8	13,2	13,7	19,0
	772	des Portages-de-l’Outaouais	33,8	32,5	5,2	2,6	1,3	24,7
	773	au Cœur-des-Vallées	29,1	34,2	7,6	6,3	20,3	2,5
	774	des Hauts-Bois-de-l’Outaouais	36,9	26,2	4,9	0,0	8,7	23,3

**Types de services de garde éducatifs à l'enfance fréquentés  
par les élèves de la maternelle 4 ans l'année précédant leur entrée à l'école en 2022-2023**

			Données en pourcentage (%)					
			Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	CPE	RSG	GS	GNS		
<b>Région 08 – Abitibi-Témiscamingue</b>	781	du Lac-Témiscamingue	46,4	50,0	0,0	0,0	3,6	0,0
	782	de Rouyn-Noranda	20,8	31,7	1,0	13,9	17,8	14,9
	783	Harricana	5,9	41,2	7,8	5,9	37,3	2,0
	784	de l'Or-et-des-Bois	50,0	38,7	4,8	0,0	6,5	0,0
	785	du Lac-Abitibi	22,4	44,8	0,0	3,4	24,1	5,2
<b>Région 09 – Côte-Nord</b>	689	du Littoral	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3
	791	de l'Estuaire	16,0	48,1	1,2	0,0	8,6	25,9
	792	du Fer	36,3	34,1	2,2	4,4	11,0	12,1
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	23,8	52,4	4,8	0,0	14,3	4,8
<b>Région 10 – Nord-du-Québec</b>	801	de la Baie-James	75,6	9,8	0,0	7,3	7,3	0,0
<b>Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine</b>	811	des Îles	7,9	47,4	2,6	10,5	18,4	13,2
	812	des Chic-Chocs	34,1	43,5	4,7	2,4	10,6	4,7
	813	René-Lévesque	32,9	38,9	0,0	10,8	17,4	0,0
<b>Région 12 – Chaudière- Appalaches</b>	821	de la Côte-du-Sud	23,0	40,6	5,3	4,8	21,9	4,3
	822	des Appalaches	20,4	45,3	6,6	3,6	10,2	13,9
	823	de la Beauce-Etchemin	14,9	40,8	3,6	11,7	26,5	2,6
	824	des Navigateurs	16,8	25,9	8,3	39,1	7,8	2,1
<b>Région 13 – Laval</b>	831	de Laval	15,9	19,2	26,2	24,5	6,1	8,1
<b>Région 14 – Lanaudière</b>	841	des Affluents	10,6	30,6	17,6	22,2	14,4	4,6
	842	des Samares	17,8	31,4	5,9	13,0	21,3	10,7
<b>Région 15 – Laurentides</b>	851	des Mille-Îles	20,6	36,5	19,0	23,8	0,0	0,0
	852	de la Rivière-du-Nord	11,6	26,7	6,8	18,5	8,9	27,4
	853	des Laurentides	25,8	25,0	3,1	7,8	22,7	15,6
	854	des Hautes-Laurentides	10,0	48,6	0,0	0,0	34,3	7,1
<b>Région 16 – Montérégie</b>	861	de Sorel-Tracy	18,6	39,5	0,0	25,6	16,3	0,0
	862	de Saint-Hyacinthe	13,5	34,9	7,4	12,6	26,5	5,1
	863	des Hautes-Rivières	15,8	25,6	4,5	13,5	18,8	21,8
	864	Marie-Victorin	22,0	17,9	26,1	25,0	8,1	0,9
	865	des Patriotes	16,0	22,6	14,5	19,9	22,8	4,2
	867	des Grandes-Seigneuries	29,1	29,6	18,5	19,0	3,7	0,0
	868	de la Vallée-des-Tisserands	15,6	24,4	11,1	9,3	25,8	13,8
	869	des Trois-Lacs	9,8	10,6	35,0	10,6	3,3	30,9

**Types de services de garde éducatifs à l'enfance fréquentés  
par les élèves de la maternelle 4 ans l'année précédant leur entrée à l'école en 2022-2023**

			Données en pourcentage (%)					
			Service de garde reconnu				Service de garde non reconnu	Hors réseau
	Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	CPE	RSG	GS	GNS		
<b>Région 17 – Centre-du-Québec</b>	871	de la Rivéraine	23,6	29,1	2,4	8,7	33,9	2,4
	872	des Bois-Francis	19,6	47,2	0,0	0,6	32,5	0,0
	873	des Chênes	15,5	37,2	4,1	7,4	26,4	9,5
<b>Réseau anglophone</b>	881	Central Québec	31,3	18,8	15,6	28,1	6,3	0,0
	882	Eastern Shores	29,5	11,4	2,3	4,5	11,4	40,9
	883	Eastern Townships	36,9	20,5	6,7	9,7	2,1	24,1
	884	Riverside	15,3	15,3	14,7	34,0	17,3	3,3
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	17,7	18,0	23,5	23,9	8,9	8,0
	886	Western Québec	21,5	34,6	4,6	0,8	7,7	30,8
	887	English-Montréal	17,0	10,9	35,4	12,9	16,3	7,5
	888	Lester-B.-Pearson	21,4	11,6	23,0	26,4	11,6	6,0
	889	New Frontiers	32,7	27,7	15,8	0,0	23,8	0,0

Pourcentages moyens :

<b>23,3</b>	<b>25,9</b>	<b>12,4</b>	<b>14,4</b>	<b>15,0</b>	<b>8,9</b>
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

Source : Provenance des enfants 2022-2023, collecte *ad hoc*.

## Annexe 5 – Nombre d’élèves par enseignant

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen d’enfants par classe de maternelle 4 ans à temps plein en 2022-2023 dans chaque CSS et CS. Cette moyenne inclut les enfants de 5 ans inscrits dans une classe multiâge.

Nombre moyen d’élèves par enseignant par CSS et CS en 2022-2023		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Nombre moyen d’élèves
689	du Littoral	
711	des Monts-et-Marées	10,2
712	des Phares	9,5
713	du Fleuve-et-des-Lacs	10,8
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	9,9
721	du Pays-des-Bleuets	10,1
722	du Lac-Saint-Jean	12,1
723	des Rives-du-Saguenay	11,6
724	De La Jonquière	13,3
731	de Charlevoix	11,3
732	de la Capitale	13,3
733	des Découvreurs	13,8
734	des Premières-Seigneuries	13,8
735	de Portneuf	12,1
741	du Chemin-du-Roy	13,1
742	de l’Énergie	11,4
751	des Hauts-Cantons	10,3
752	de la Région-de-Sherbrooke	12,3
753	des Sommets	11,0
761	de la Pointe-de-l’Île	12,4
762	de Montréal	11,1
763	Marguerite-Bourgeoys	12,3
771	des Draveurs	13,8
772	des Portages-de-l’Outaouais	14,8
773	au Cœur-des-Vallées	13,6
774	des Hauts-Bois-de-l’Outaouais	11,0
781	du Lac-Témiscamingue	10,0
782	de Rouyn-Noranda	9,8
783	Harricana	11,6
784	de l’Or-et-des-Bois	11,0
785	du Lac-Abitibi	10,0
791	de l’Estuaire	11,6
792	du Fer	11,1

Nombre moyen d'élèves par enseignant par CSS et CS en 2022-2023		
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Nombre moyen d'élèves
793	de la Moyenne-Côte-Nord	12,3
801	de la Baie-James	13,6
811	des Îles	15,2
812	des Chic-Chocs	8,4
813	René-Lévesque	11,9
821	de la Côte-du-Sud	10,3
822	des Appalaches	10,7
823	de la Beauce-Etchemin	11,6
824	des Navigateurs	15,0
831	de Laval	12,2
841	des Affluents	13,3
842	des Samares	11,6
851	des Mille-Îles	13,3
852	de la Rivière-du-Nord	11,5
853	des Laurentides	11,8
854	des Hautes-Laurentides	11,2
861	de Sorel-Tracy	12,7
862	de Saint-Hyacinthe	14,7
863	des Hautes-Rivières	13,8
864	Marie-Victorin	12,5
865	des Patriotes	13,0
866	du Val-des-Cerfs	12,8
867	des Grandes-Seigneuries	12,8
868	de la Vallée-des-Tisserands	13,6
869	des Trois-Lacs	11,2
871	de la Riveraine	13,5
872	des Bois-Francs	12,3
873	des Chênes	12,4
881	Central Québec	11,9
882	Eastern Shores	8,0
883	Eastern Townships	11,8
884	Riverside	13,4
885	Sir-Wilfrid-Laurier	12,3
886	Western Québec	12,6
887	English-Montréal	12,4
888	Lester-B.-Pearson	11,4
889	New Frontiers	12,0
	<b>Moyenne générale</b>	<b>12,1</b>

Source : Ministère, données du bilan 4 (4 août 2023).

## Annexe 6 – Services de garde en milieu scolaire

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants qui sont inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein en 2022-2023 et qui fréquentent le service de garde (fréquentation régulière, 1 j/sem., 2 j/sem. ou 3,4 ou 5 j/sem.), par CSS et CS.

Nombre d'élèves de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant un service de garde en milieu scolaire, selon le nombre de jours de fréquentation, par CSS et CS, année scolaire 2022-2023					
Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Fréquentation régulière, 1 j/sem.	Fréquentation régulière, 2 j/sem.	Fréquentation régulière 3,4 ou 5 j/sem.	Total
689	du Littoral	0	0	8	8
711	des Monts-et-Marées	3	1	85	89
712	des Phares	0	0	66	66
713	du Fleuve-et-des-Lacs	0	1	71	72
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	3	2	134	139
721	du Pays-des-Bleuets	3	4	74	81
722	du Lac-Saint-Jean	2	0	81	83
723	des Rives-du-Saguenay	6	5	171	182
724	De La Jonquière	0	0	95	95
731	de Charlevoix	2	2	33	37
732	de la Capitale	1	1	455	457
733	des Découvreurs	0	2	172	174
734	des Premières-Seigneuries	2	2	364	368
735	de Portneuf	3	3	115	121
741	du Chemin-du-Roy	2	3	280	285
742	de l'Énergie	0	2	146	148
751	des Hauts-Cantons	1	2	86	89
752	de la Région-de-Sherbrooke	3	1	155	159
753	des Sommets	1	1	121	123
761	de la Pointe-de-l'Île	1	0	254	255
762	de Montréal	4	3	686	693
763	Marguerite-Bourgeoys	6	5	222	233
771	des Draveurs	2	3	304	309
772	des Portages-de-l'Outaouais	1	0	86	87
773	au Cœur-des-Vallées	0	0	52	52
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1	4	30	35
781	du Lac-Témiscamingue	0	0	22	22
782	de Rouyn-Noranda	2	0	118	120
783	Harricana	0	0	43	43
784	de l'Or-et-des-Bois	0	0	100	100
785	du Lac-Abitibi	1	3	34	38
791	de l'Estuaire	2	0	49	51
792	du Fer	0	2	90	92

**Nombre d'élèves de la maternelle 4 ans à temps plein fréquentant un service de garde en milieu scolaire, selon le nombre de jours de fréquentation, par CSS et CS, année scolaire 2022-2023**

<b>Code CSS/CS</b>	<b>Centre de services scolaire/ commission scolaire</b>	<b>Fréquentation régulière, 1 j/sem.</b>	<b>Fréquentation régulière, 2 j/sem.</b>	<b>Fréquentation régulière 3,4 ou 5 j/sem.</b>	<b>Total</b>
793	de la Moyenne-Côte-Nord	2	1	20	23
801	de la Baie-James	1	3	23	27
811	des Îles	0	2	29	31
812	des Chic-Chocs	2	0	44	46
813	René-Lévesque	2	1	82	85
821	de la Côte-du-Sud	6	3	113	122
822	des Appalaches	2	1	91	94
823	de la Beauce-Etchemin	7	2	191	200
824	des Navigateurs	2	0	438	440
831	de Laval	2	5	139	146
841	des Affluents	2	0	240	242
842	des Samares	1	1	105	107
851	des Mille-Îles	1	1	104	106
852	de la Rivière-du-Nord	1	4	71	76
853	des Laurentides	1	1	49	51
854	des Hautes-Laurentides	0	0	53	53
861	de Sorel-Tracy	2	3	29	34
862	de Saint-Hyacinthe	4	3	366	373
863	des Hautes-Rivières	0	0	99	99
864	Marie-Victorin	2	1	481	484
865	des Patriotes	0	2	333	335
866	du Val-des-Cerfs	1	1	68	70
867	des Grandes-Seigneuries	1	2	140	143
868	de la Vallée-des-Tisserands	0	3	125	128
869	des Trois-Lacs	0	1	65	66
871	de la Riveraine	0	1	74	75
872	des Bois-Francs	0	0	113	113
873	des Chênes	1	3	114	118
881	Central Québec	0	0	49	49
882	Eastern Shores	0	9	8	17
883	Eastern Townships	5	0	77	82
884	Riverside	2	4	115	121
885	Sir-Wilfrid-Laurier	3	7	174	184
886	Western Québec	6	1	52	59
887	English-Montréal	5	2	234	241
888	Lester-B.-Pearson	1	3	206	210
889	New Frontiers	2	1	89	92
	<b>TOTAL général</b>	<b>119</b>	<b>124</b>	<b>9 605</b>	<b>9 848</b>

Source : Ministère, entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données provisoires au 2023-02-21.

## Annexe 7 – Organisation du transport des élèves

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants qui sont inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein en 2022-2023 et qui utilisent le transport scolaire, par CSS et CS.

Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Exclusif, matin, midi et soir	Exclusif, matin et soir	Zone dangereuse, matin et soir	Total
689	du Littoral	3	3	0	6
711	des Monts-et-Marées	50	118	1	168
712	des Phares	31	63	0	94
713	du Fleuve-et-des-Lacs	0	114	1	114
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	12	189	0	201
721	du Pays-des-Bleuets	38	94	3	135
722	du Lac-Saint-Jean	0	85	0	85
723	des Rives-du-Saguenay	44	167	8	219
724	De La Jonquière	0	189	0	189
731	de Charlevoix	29	63	0	92
732	de la Capitale	0	106	1	107
733	des Découvreurs	4	47	0	51
734	des Premières-Seigneuries	57	124	0	181
735	de Portneuf	0	174	3	177
741	du Chemin-du-Roy	0	464	0	464
742	de l'Énergie	22	217	0	239
751	des Hauts-Cantons	0	155	1	156
752	de la Région-de-Sherbrooke	0	110	6	116
753	des Sommets	0	193	0	193
761	de la Pointe-de-l'Île	0	229	0	229
762	de Montréal	0	133	10	143
763	Marguerite-Bourgeoys	0	101	2	103
771	des Draveurs	0	0	0	0
772	des Portages-de-l'Outaouais	0	0	0	0
773	au Cœur-des-Vallées	0	61	0	61
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0	129	0	129
781	du Lac-Témiscamingue	0	56	0	56
782	de Rouyn-Noranda	0	154	4	158
783	Harricana	0	76	0	76
784	de l'Or-et-des-Bois	3	90	2	95
785	du Lac-Abitibi	0	100	0	100
791	de l'Estuaire	0	67	0	67
792	du Fer	8	34	5	47
793	de la Moyenne-Côte-Nord	13	3	0	16
801	de la Baie-James	21	21	0	42
811	des Îles	0	0	0	0

Code CSS/CS	Centre de services scolaire/ commission scolaire	Exclusif, matin, midi et soir	Exclusif, matin et soir	Zone dangereuse, matin et soir	Total
812	des Chic-Chocs	0	0	0	0
813	René-Lévesque	0	186	0	186
821	de la Côte-du-Sud	3	116	15	134
822	des Appalaches	0	102	0	102
823	de la Beauce-Etchemin	0	278	0	278
824	des Navigateurs	0	189	0	189
831	de Laval	3	268	9	280
841	des Affluents	0	277	0	277
842	des Samares	0	255	0	255
851	des Mille-Îles	0	96	0	96
852	de la Rivière-du-Nord	0	144	2	146
853	des Laurentides	0	134	0	134
854	des Hautes-Laurentides	0	98	0	98
861	de Sorel-Tracy	0	44	0	44
862	de Saint-Hyacinthe	0	300	0	300
863	des Hautes-Rivières	0	181	0	181
864	Marie-Victorin	0	228	0	228
865	des Patriotes	0	323	0	323
866	du Val-des-Cerfs	0	92	0	92
867	des Grandes-Seigneuries	0	107	0	107
868	de la Vallée-des-Tisserands	0	227	0	227
869	des Trois-Lacs	0	78	0	78
871	de la Riveraine	0	129	0	129
872	des Bois-Francs	0	217	0	217
873	des Chênes	0	205	0	205
881	Central Québec	0	88	0	88
882	Eastern Shores	8	38	0	38
883	Eastern Townships	0	200	0	200
884	Riverside	0	0	0	0
885	Sir-Wilfrid-Laurier	0	470	0	470
886	Western Québec	0	173	0	173
887	English-Montréal	0	338	5	343
888	Lester-B.-Pearson	0	300	3	303
889	New Frontiers	0	183	5	188
	<b>Total général</b>	<b>349</b>	<b>9 993</b>	<b>86</b>	<b>10 428</b>

Source : Ministère, entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données provisoires au 2023-08-04 (bilan 4).

